

# WOONERF

## Saint-Pierre

### Du rêve à la réalité... une démarche citoyenne réussie

Créer un véritable îlot de fraîcheur, un « poumon vert » dans l'emprise du collecteur Saint-Pierre, voilà un projet rassembleur pensé avec et pour les citoyens de Sud-Ouest. Leur participation enthousiaste et leur souhait de collaborer activement à l'embellissement de ce nouveau lieu de vie dans le quartier Saint-Henri ont contribué à nourrir la démarche et à bonifier le contenu de l'esquisse finale du projet.

Le woonerf Saint-Pierre est un modèle original d'infrastructure urbaine. Il s'inspire du woonerf hollandais qui s'applique à des rues conviviales où l'on peut en toute sécurité s'asseoir, jouer, circuler à vélo ou y accéder en voiture. L'arrondissement a élaboré un plan d'entretien afin d'assurer la pérennité de ce nouveau lieu de vie.

### L'emprise du collecteur Saint-Pierre : un îlot de chaleur urbain

Anciennement, coulait sur le site la Petite-Rivière-Saint-Pierre, canalisée au fil des ans pour la collecte des eaux usées. Cette infrastructure souterraine a marqué la trame urbaine, laissant une longue bande linéaire qui s'est transformée avec le temps pour s'adapter aux usages.

Aujourd'hui, le collecteur Saint-Pierre, situé dans un ancien quartier industriel, est une rue asphaltée sans fonction utilitaire définie, qui sert principalement d'aire de stationnement pour les résidents et de lieu de passage automobile. Il s'agit d'une zone déstructurée, dénuée de tout couvert végétal, dont la surface est imperméable.

### Aménagement du site : contraintes

- Présence d'importantes infrastructures souterraines;
- état avancé de dégradation du site;
- accueil mitigé de la part des résidents envers le projet de transformation :
  - perte d'espaces de stationnement pour les résidents;
  - nécessité de conserver l'accès aux cours arrière.



### Objectifs:

- Transformer un îlot de chaleur en un espace convivial et verdoyant;
- favoriser la mixité des usages (vélo, marche, activités de détente, loisirs et agriculture urbaine);
- limiter la circulation automobile tout en conservant l'accès aux cours arrière;
- améliorer la qualité de l'air, la santé, le milieu de vie et le sentiment de sécurité des résidents;
- faire du woonerf un projet collectif;
- requalifier et restructurer l'espace urbain;
- donner une nouvelle vie aux deux parcs de quartier en les unissant par un nouveau corridor vert.

### Une démarche participative Un premier contact

Une première rencontre réunissait une trentaine de citoyens venus exprimer, d'une part leurs appréhensions face à la transformation de cet espace utilisé comme stationnement, mais également leurs attentes envers le projet. Les commentaires étaient nombreux et pertinents :

- Améliorer la qualité de l'air;
- utiliser des vignes pour rafraîchir;
- considérer les besoins des personnes à mobilité réduite;
- songer à des mesures d'apaisement de la circulation;
- créer un espace sécuritaire;
- voir à la propreté du site;
- prévoir le déneigement.



### Des idées qui font du chemin

Une quarantaine de citoyens, dont la moitié étaient présents à la première rencontre, ont participé à une consultation publique sous forme d'ateliers. À partir de deux scénarios de l'esquisse, les citoyens se sont exprimés sur différents aspects du projet. Après avoir identifié leur lieu de résidence, ils devaient indiquer leur niveau d'intérêt à participer à l'œuvre collective en aménageant leur cour arrière. Par la suite, à l'aide d'un dessin représentant un arbre, ils avaient la possibilité de rêver ce nouvel espace de vie et d'identifier leurs besoins. Ils pouvaient aussi tracer un parcours et se prononcer sur la largeur ou le revêtement privilégié. Enfin, les citoyens ont identifié les ambiances et les activités qu'ils souhaitaient voir dans le futur woonerf.



### Les différentes phases du projet

La première phase du projet débute à l'automne 2011 par la démolition de la surface de béton et se poursuivra au printemps 2012 par la construction du woonerf. Dans la seconde phase en 2013, l'arrondissement installera le mobilier urbain sur le site et, enfin en 2014, le site accueillera un espace d'agriculture urbaine.

### Nos partenaires :

L'Eco-quartier Sud-Ouest et le YMCA, la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVEREM), le Rassemblement des organismes pour adultes et aînés du Sud-Ouest de Montréal (ROPASOM), la Fondation canadienne de l'arbre. Ce projet a été également sanctionné par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Ce projet est financé en partie par le Fonds vert dans le cadre de l'action 21 du plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques (PACC) du gouvernement du Québec.

### Mesures d'apaisement : circulation à sens unique

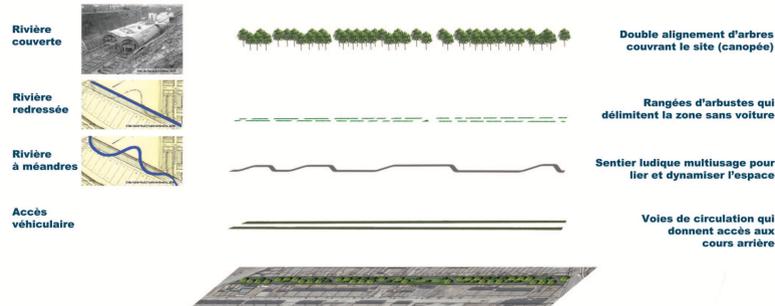


La végétalisation intensive du site et l'installation de surfaces non traditionnelles : des stratégies d'aménagement qui favorisent la diminution de la circulation automobile et une réappropriation du site par la communauté.



Le remplacement des surfaces asphaltées par de la végétation : une mesure favorable à la création de fraîcheur en milieu urbain, l'amélioration de la qualité de l'air et de la qualité de vie pour les citoyens riverains.

### Mémoire du site



La proposition d'aménagement fait écho à la mémoire du lieu. Les parcours liant les usages se déploient de manière analogique aux méandres de la rivière de jadis. La transposition du cours d'eau se traduit par une succession d'espaces à usage multiples.

Les espaces créés sont propices à la socialisation.



### De cette démarche de consultation citoyenne, de nombreuses suggestions ont été retenues et intégrées à l'esquisse finale du futur woonerf

- Sécurité : limitation de la vitesse**  
Limitation de la vitesse et de la circulation automobile grâce à l'utilisation de matériaux tels que le gazon renforcé et la pose de pierres stabilisées, ainsi que la disposition des arbres sur le parcours qui rendent impossible la vitesse.
- Conservation des voies d'accès**  
Les résidents pourront accéder aux cours arrière grâce à deux voies d'accès intégrées au projet.
- Augmentation des espaces dégagés**  
La distance entre les arbres a été réduite afin d'offrir plus d'espaces dégagés et de plus grande dimension. Ces espaces seront dédiés aux activités libres et à la détente.
- Matériaux et dimension des sentiers**  
Diminution de la largeur du sentier afin de prioriser la présence du piéton; utilisation de gazon renforcé, de poussaïre de pierre stabilisée de couleur grise et de végétaux afin de diminuer l'effet de l'îlot de chaleur.
- Entretien et propreté des lieux**  
L'entretien du woonerf et son déneigement seront assurés par l'arrondissement. La métamorphose du site en un espace structuré et verdoyant contribuera à améliorer la propreté des lieux.
- Modification de la géométrie**  
Optimisation de la sécurité et amélioration de la visibilité par la modification de la géométrie de l'intersection des rues Saint-Rémi et Saint-Ambroise, ainsi que de la courbe de la rue Saint-Ambroise.
- Mobilier urbain (phase 2)**  
Le choix du mobilier urbain tient compte des critères d'accessibilité universelle. De plus, des fontaines à boire seront installées à quelques endroits sur le site.
- Sécurité : éclairage**  
Le système d'éclairage du site contribuera à supprimer les coins obscurs. De plus, les luminaires ont été sélectionnés en fonction des critères d'économie d'énergie.
- Agriculture urbaine (phase 3)**  
Le parc du Lac-à-la-Loutre doublera sa superficie et accueillera une zone pour l'agriculture urbaine.
- Choix d'activités**  
L'espace privilégiera les activités libres comme le tai-chi, le soccer, le yoga, etc. Les contraintes d'espace ne favorisent pas l'installation d'équipements sportifs. Par contre, certains équipements sont accessibles dans d'autres parcs situés à proximité du woonerf.



**Gestion environnementale**  
Réaménager le collecteur permettra le verdissement du site et donc l'amélioration de la qualité de l'air, une gestion durable des eaux de pluie et un gain en fraîcheur.

- Perméabilité des surfaces (gazon alvéolé renforcé et poussaïre de pierre stabilisée);
- stratégie de drainage qui permettra de gérer les eaux de ruissellement sur le site;
- amélioration de la qualité de l'air et diminution de la température par la plantation massive de végétaux;
- stratégie végétale qui permettra une diversification des espèces;
- lutte aux îlots de chaleur urbains par la diminution de l'indice de réflectance (IR) des matériaux (albédo), la création de zones ombragées et la plantation d'arbres et de plate-bandes;
- espace d'agriculture urbaine.

### Coût du projet

- Le budget total est de 1,9 M\$
- 707 000 \$ en provenance du gouvernement du Québec
- 1 193 M\$ investi par l'arrondissement du Sud-Ouest



Le Sud-Ouest  
Montréal

WOONERF  
SAINT-PIERRE